

Article 43 du Règlement

M. l'Orateur: En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut être débattue maintenant qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AÉROPORTS

LE DEUXIÈME AÉROPORT D'IMPORTANCE DANS LA RÉGION DE TORONTO—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jim Fleming (York-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante et urgente.

Étant donné que la circulation aérienne de plus en plus intense à l'aéroport international de Toronto oblige les autorités à utiliser de plus en plus simultanément, et non plus en alternance, les deux principales pistes est-ouest pour le décollage et l'atterrissage, et étant donné que cette formule, non seulement perturbe grandement la vie et le milieu de milliers de mes commettants, mais encore démontre jusqu'à quel point le gouvernement du Canada avait raison de vouloir doter Toronto d'un deuxième aéroport pour épargner aux gens des ennuis et des souffrances, je propose, avec l'appui du député de Peel-Dufferin-Simcoe (M. Milne):

Que la Chambre confirme de nouveau la nécessité de doter la région de Toronto d'un deuxième grand aéroport, et exhorte le gouvernement de l'Ontario à reconnaître qu'il a eu tort de s'opposer à ce deuxième aéroport et à travailler maintenant en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral, dans l'espoir de trouver d'urgence une solution à ce problème.

M. l'Orateur: La mise en délibération de cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Lawrence: Cafik dit non.

Une voix: Voilà pourquoi il fait partie du Cabinet et pas vous.

M. Hnatyshyn: Alastair Gillespie a dit non.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES EXPÉRIENCES EFFECTUÉES SUR LES MAMMIFÈRES DANS L'ARCTIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, il semble que l'on soit sur le point de pratiquer des expériences qui consisteront à faire ingurgiter du gas-oil à des baleines, à des ours polaires et à des phoques et à les immerger dans cette substance. Par contre, certaines de ces espèces sont

[M. Towers.]

d'ailleurs menacées d'extinction. Aussi, je propose, appuyé par le député de Regina-Est (M. Balfour):

Que le ministère de l'Environnement remette en question les expériences qui doivent être effectuées sur des ours polaires, des phoques et des baleines.

M. l'Orateur: Une telle motion ne peut pas être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES TRANSPORTS

LE TARIF-MARCHANDISE À TERRE-NEUVE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions du même article du Règlement.

En septembre 1969, alors qu'il était ministre des Transports, le secrétaire d'état aux Affaires extérieures a levé un blocage des tarifs-marchandises qui depuis lors, ont augmenté de 136.62 p. 100 à Terre-Neuve. Par ailleurs, la structure tarifaire du Canadien National tend à supprimer purement et simplement son service-marchandises à Terre-Neuve; en effet, un Terre-Neuvien qui est muté à Vancouver et qui veut y expédier sa voiture par chemin de fer, devra payer \$4,497 à partir de Saint-Jean de Terre-Neuve alors que le tarif tombe à \$571 à partir de Halifax et \$548 à partir de Moncton. Pourtant, Terre-Neuve fait bel et bien partie du Canada; ce n'est pas comme si c'était une île perdue au milieu de la mer de Chine. Aussi, je propose, appuyé par le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou le ministre des Transports, ou les deux, expliquent cette différence.

M. l'Orateur: Pour mettre en délibération une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1112)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'EMPLOI

LA POLITIQUE D'EMPLOI DANS LES RÉGIONS À FORT TAUX DE CHÔMAGE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au vice-premier ministre. Par une heureuse coïncidence, il est le doyen des députés des provinces atlantiques et représente une région où le chômage est chronique.